

heure entière. Je promis alors à N.-D. du Rosaire d'en faire la publication dans ses Annales, si elle daignait la guérir. Presqu'aussitôt elle cessa de crier et elle s'endormit : mais ayant différé jusqu'à ce jour d'accomplir ma promesse, le mal revint. J'ai renouvelé ma promesse, et, merci à cette bonne Mère, elle a daigné m'exaucer encore, malgré ma négligence : A. L.

LA POINTE-DU LAC : Je fus atteinte d'un mal à la langue : une espèce d'ulcère qu'aucun remède n'avait pu soulager. J'ai fait une Neuvaine à N.-D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication. Avant le dernier jour de la Neuvaine, toute trace du mal avait disparu : DINA GUAY.

ABÉNAKIS-SPRINGS : J'ai été guéri d'un rhumatisme dont je souffrais depuis longtemps : UN ABONNÉ. — ST-MAURICE : Deux grâces extraordinaires, obtenues subitement : Dame M. B. — POINTE-A-PIC : Merci à N.-D. du Rosaire pour la guérison obtenue, en 1894, d'une brûlure à un œil par l'usage des *Roses Bénites* : Mlle CH. — CHAMPLAIN : Guérison d'une maladie de peau, obtenue à mon petit garçon par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE — STE-ANNE DE LA PÉRADE : Guérison de deux maladies inflammatoires : UNE ABONNÉE.

*Imprimatur*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.